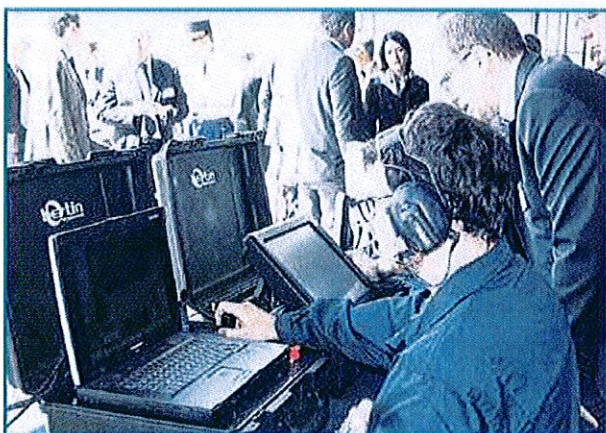




COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE/BRÉTIGNY-SUR-ORGE/LE PLESSIS-PÂTÉ

L'avenir de la base 217 se dessine



Les élus ont pu découvrir en direct ce que le drone filmait. Le site de l'ex-base aérienne 217 se construit un nouvel avenir.

Le premier technopôle sûreté, sécurité, défense de France pourrait bien voir le jour sur l'ex-base aérienne 217 de Brétigny-sur-Orge. Porté par l'Agence pour l'économie en Essonne, ce projet a pour ambition de recentrer sur ce site des activités industrielles et de recherche dans le secteur de la sécurité, de la sûreté et de

la défense. Mercredi 14 mai, le Groupe-ment d'industries de défense et de sécurité terrestres et aéroterrestres (Gicat) a invité élus et entrepreneurs à venir découvrir le site mais aussi les matériels de sécurité. « La création de ce premier technopôle vise à répondre aux enjeux de développement de ces secteurs. Sans oublier les deux pistes d'aviation qui représentent une opportunité exceptionnelle pour les activités relevant de

l'aéronautique, de la sécurité et de la défense », indique le président de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, Olivier Léonhardt. « Avec cette journée, nous voulions que les entrepreneurs se rendent compte du potentiel de ce site. S'installer ici permettra à des groupes de se développer en Europe ou vers l'international. De plus, c'est un site stratégique basé en Ile-de-France », ajoute Mohamed Khoutoul, le directeur du contrat de reconversion et de développement économique de la base aérienne.

Une école de télépilotage

Un potentiel qu'a bien saisi l'entreprise Drones-center. D'ici le mois de juin, elle installera la première école de télépilotage de drone en Ile-de-France. Pour un montant pouvant aller de 240 à 2 900 euros, les élèves pourront apprendre en toute sécurité à piloter ces engins.

Soutenu par le Pôle ASTech Paris Région, cet établissement de formation disposera d'une équipe d'experts et des espaces de vols répondant à la réglementation de la Direction générale de l'aviation. « Lorsque j'ai eu l'idée de cette école, je me suis mis à la recherche d'un endroit où l'implanter. L'ex-base 217 est parfaite, avec 200 m² de locaux et deux immenses zones de vol, explique Arnaud Bazin, le directeur de Drones-center. Nous proposerons des formations généralistes, pour acquérir de l'expérience et des automatismes, comme plus spécifique. » Bien entendu, avant de

pouvoir s'inscrire dans cette école, il faudra présenter un projet bien ficelé. « Nous possédons plus de 200 applications qui peuvent servir à la SNCF, à GDF, aux pompiers (pour retrouver des personnes perdues ou détecter des reprises de feux par exemple, ndr) mais aussi à des agriculteurs qui veulent avoir une vue générale de leur terre », souligne le directeur. Lors de cette visite, une démonstration de vol de drones a ainsi été réalisée. De quoi percevoir toutes les possibilités qu'offre un tel appareil, qui coûte tout de même dans les 100 000 euros.

■ Nolwenn Cosson

Une démonstration de drone a été présentée.

